

BY-LAW NO. 04-09	ARRÊTÉ N° 04-09
A BY-LAW OF THE MUNICIPALITY OF RICHIBUCTO RESPECTING THE WATER AND SEWERAGE SYSTEMS	ARRÊTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE RICHIBUCTO CONCERNANT LES RÉSEAUX D'EAU ET D'ÉGOUTS
Pursuant to section 7(1) and 7(3) of the <u>Municipalities Act, Chapter M - 22</u> the Council of the Municipality of Richibucto hereby enacts as follows:	Conformément aux paragraphes 7(1) et 7(3) de la <i>Loi sur les municipalités</i> , chapitre M-22, le conseil municipal de Richibucto édicte :
Definitions	Définitions
1. (1) In this By-Law:	1. (1) Les définitions qui suivent s'appliquent au présent arrêté.
<p>“branch sewer” means sewer pipe leading to a sewer main (also known as a sewer service), typically beginning at the property line; (<i>égout secondaire</i>)</p> <p>“Chief Administrative Officer” or “Town Manager” or “Town Administrator” means the Chief Administrative Officer of the Town of Richibucto or his authorized representative; (<i>directeur général</i>)</p> <p>“Council” means the elected body governing the Town of Richibucto, as per the requirements of the Municipalities Act, latest revision, and all other relevant legislation; (<i>conseil</i>)</p> <p>“owner” means the person in whose name a property is assessed under the Assessment Act; (<i>propriétaire</i>)</p> <p>“plumbing” means the pipes, fixtures, and other apparatus inside a building for bringing in the water supply and/or removing the liquid and waterborne wastes; (<i>plomberie</i>)</p>	<p>« branchement d'eau général » Conduite d'eau raccordée à une conduite d'eau principale et qui se termine généralement à la limite de propriété. (<i>water service pipe</i>)</p> <p>« conseil » Organisme élu pour administrer la municipalité de Richibucto conformément à la <i>Loi sur les municipalités</i>, ensemble ses modifications, et à toute autre législation pertinente. (<i>Council</i>)</p> <p>« directeur général » Directeur général de la municipalité de Richibucto ou son représentant autorisé. (<i>Chief Administrative Officer</i>)</p> <p>« eau » et « alimentation en eau » Eau que fournit aux abonnés le réseau d'eau pour les besoins précisés au présent arrêté. (<i>water</i>)</p>
“private water system” means a water system owned by a person other than the municipality; (<i>réseau d'eau privé</i>)	« eaux usées sanitaires » Matières usées transportées par voie d'eau provenant de résidences, immeubles commerciaux, établissements publics et industriels et

<p>“Resolution” means an approved motion of the Town of Richibucto Council; (<i>résolution</i>)</p> <p>“sanitary sewer” means a sewer receiving and carrying waterborne wastes from residences, business buildings, institutions and industrial establishments, and to which storm, surface, or ground waters are not intentionally admitted; (<i>égout sanitaire</i>)</p> <p>“sanitary wastewater” means the combination of water-carried wastes from residences, business buildings, institutions and industrial establishments containing animal, vegetable, or mineral matter in suspension or solution from which storm, surface, or ground water are excluded insofar as possible; (<i>eaux usées sanitaires</i>)</p> <p>“sewerage system” means a system of two or more inter-connected sewer mains having one or more common discharge outlets and includes necessary plumbing plants, force mains, siphons, other like works, treatment works and sewerage disposal plants; (<i>réseau d’égouts</i>)</p> <p>“single family owner occupied” means any property consisting of one dwelling unit and occupied by less than three persons unrelated by blood or marriage; (<i>logement unifamilial occupé par le propriétaire</i>)</p> <p>“storm sewer” means a sewer or ditch that carries storm water and surface water, street wash, roof runoff, subsurface and foundation drainage, but excludes domestic wastewater and industrial wastes; (<i>égout pluvial</i>)</p> <p>“water” and “water supply” means the water supplied by the water system to consumers for the purposes specified in this By-Law; (<i>eau</i>)</p>	<p>contenant des matières animales, végétales ou minérales en suspension ou en solution, à l’exclusion, dans la mesure du possible, des eaux souterraines, des eaux de ruissellement et des eaux pluviales. (<i>sanitary wastewater</i>)</p> <p>« égout pluvial » Égout ou fossé transportant les eaux pluviales, les eaux de caniveaux, les eaux de ruissellement de surface et des toits et les eaux de ruissellement souterrain, ainsi que l’eau des drains de fondation, à l’exclusion des eaux usées domestiques et industrielles. (<i>storm sewer</i>)</p> <p>« égout sanitaire » Égout servant à collecter et à transporter les matières usées transportées par voie d’eau provenant des résidences, immeubles commerciaux, établissements publics et industriels et qui ne collecte pas intentionnellement les eaux pluviales, les eaux de ruissellement et les eaux souterraines. (<i>sanitary sewer</i>)</p> <p>« égout secondaire » Conduite d’égout menant à un égout collecteur et qui commence généralement à partir de la limite de propriété. (<i>branch sewer</i>)</p> <p>« logement unifamilial occupé par le propriétaire » Toute propriété consistant en un logement occupé par moins de trois personnes qui ne sont pas unies par les liens du sang ou du mariage. (<i>single family owner occupied</i>)</p> <p>« plomberie » Conduites, tuyaux, appareils et autres dispositifs installés dans un bâtiment et destinés à l’alimentation en eau ou à l’évacuation des matières usées liquides ou transportées par voie d’eau. (<i>plumbing</i>)</p>
<p>“water service pipe” means a water pipe leading from a water main, and typically ending at the property line; (<i>branchement d’eau général</i>)</p>	<p>« propriétaire » Personne au nom de qui le bien est évalué en application de la <i>Loi sur l’évaluation</i>. (<i>owner</i>)</p>

<p>“water system” includes a system of wells, tanks, reservoirs, dams, watercourses, lakes, streams, rivers, buildings, machinery, filtration plants, cribs, basins, hydrants, water mains, water service pipes, fittings, motors, apparatus, water works and all other things useful for the drawing, collection and storing of water and treating, distributing and selling water to consumers. (<i>réseau d'eau</i>)</p>	<p>« réseau d'eau » S'entend en particulier d'un réseau de puits, de citernes, de réservoirs, de barrages, de cours d'eau, de lacs, de ruisseaux, de rivières, de bâtiments, de machines, de stations de filtrage, de prises d'eau, de bassins, de bornes d'incendie, de conduites d'eau principales, de branchements d'eau généraux, de raccords, de moteurs, d'appareils, d'ouvrages d'adduction d'eau et de toutes autres choses utiles au puisage, à la collecte et au stockage de l'eau ainsi qu'au traitement de l'eau, à sa distribution et à sa vente aux abonnés. (<i>water system</i>)</p> <p>« réseau d'eau privé » Réseau d'eau appartenant à quelqu'un d'autre que la municipalité. (<i>private water system</i>)</p> <p>« réseau d'égouts » Réseau comportant deux ou plusieurs égouts collecteurs interconnectés et munis d'un ou de plusieurs exutoires communs. Le terme s'entend également des stations de pompage, conduites de refoulement, siphons et autres dispositifs analogues, usines de traitement et installations d'évacuation des eaux usées. (<i>sewerage system</i>)</p> <p>« résolution » Motion adoptée par le conseil municipal de Richibucto. (<i>Resolution</i>)</p>
<p>Control of Systems</p>	<p>Exploitation des réseaux</p>
<p>2. (1) Subject to the approval of Council, the chief Administrative Officer shall administer, supervise and control the water and sewerage systems.</p>	<p>2. (1) Sous réserve de l'approbation du conseil municipal, le directeur général administre, supervise et surveille l'exploitation des réseaux d'eau et d'égouts.</p>
<p>(2) The Council may appoint the officers and employees necessary for the efficient and continuous operation of the water and sewerage systems.</p>	<p>(2) Le conseil peut nommer les cadres et employés nécessaires au fonctionnement efficace et continu des réseaux d'eau et d'égouts.</p>
<p>(3) The Chief Administrative Officer, subject to the direction and approval of Council:</p>	<p>(3) Sous réserve des directions et de l'approbation du conseil, le directeur général :</p>

a) shall supervise the maintenance and any new construction of water and sewerage systems;	a) supervise l'entretien des réseaux d'eau et d'égouts et la viabilisation de nouveaux secteurs;
b) may define the duties of all municipal employees engaged in work connected with the water and sewerage systems;	b) peut définir les fonctions de tous les employés municipaux qui effectuent des travaux relatifs aux réseaux d'eau et d'égouts;
c) shall cause to be made:	c) fait tracer :
(i) plans of the water system showing the storage facilities and the land of the municipality surrounding it, the water mains and the size thereof in each street, all junctions, hydrants, pumps and pump-houses, meters and meter pits, valve and valve chambers, all additions and alterations made to the system from time to time, and all other information which the Chief Administrative Officer deems necessary; and,	(i) des plans du réseau d'eau indiquant les installations de stockage et les terrains de la municipalité qui les entourent, les conduites d'eau principales et leur dimension dans chaque rue, tous les raccordements, bornes d'incendie, pompes et stations de pompage, compteurs d'eau et chambres de comptage, robinets et chambres des robinets, tous les rajouts et toutes les modifications apportées au réseau au besoin ainsi que tous autres renseignements qu'il estime nécessaires;
(ii) plans of the sewerage system showing the location, depth, slope, material, size, shape, thickness and construction thereof and all additions and alterations made thereto from time to time; and,	(ii) des plans du réseau d'égouts indiquant l'emplacement, la profondeur, la pente, les matériaux, le diamètre, la forme, l'épaisseur de paroi et le type de construction des canalisations ainsi que tous les rajouts et toutes les modifications apportées au besoin;
(iii) shall keep or cause to be kept a record of all work done in conjunction with	(iii) tient ou fait tenir un registre de tous les travaux effectués dans le cadre des

<p>the water and sewerage systems showing the cost of labour and material for each job, the depth of the pipe, the location of shutoffs and any other detail of each job required by the Chief Administrative Officer for water service and sewerage connections.</p>	<p>réseaux d'eau et d'égouts, lequel indique le coût de la main-d'œuvre et des matériaux pour chaque travail, la profondeur de la canalisation, l'emplacement des robinets d'arrêt et tout autre détail qui l'intéresse relativement au service d'eau et aux branchements à l'égout.</p>
<p>Water Systems</p>	<p>Réseaux d'eau</p>
<p>3. (1) The Municipality may furnish the water supply for:</p>	<p>3. (1) La municipalité peut assurer l'alimentation en eau aux fins suivantes :</p>
<p>a) domestic and fire protection purposes;</p>	<p>a) la consommation domestique et la protection incendie;</p>
<p>b) municipal purposes; and,</p>	<p>b) les services municipaux;</p>
<p>c) commercial and industrial purposes.</p>	<p>c) les usages commerciaux et industriels.</p>
<p>(2) a) Notwithstanding subsection (1), when in the opinion of the Chief Administrative Officer the efficiency of the water supply for domestic and fire protection purposes is impaired by furnishing water for industrial purposes or for any other purpose not specified in subsection (1), the municipality shall not necessarily supply water for industrial purposes or for any other purpose not specified in subsection (1).</p>	<p>(2) a) Par dérogation aux dispositions du paragraphe (1), quand le directeur général est d'avis que l'efficacité de l'alimentation en eau à des fins domestiques et de protection incendie est compromise par la distribution de l'eau à des fins industrielles ou à toute autre fin que celles énumérées au paragraphe (1), la municipalité ne fournit pas d'eau à des fins industrielles ou à toutes autres fins non énumérées dans ce paragraphe.</p>
<p>b) Notwithstanding subsection (1), when in the opinion of the Chief Administrative Officer the efficiency of the water supply for domestic and fire protection purposes is impaired by a water shortage, the Council may be resolution regulate the use of the water supply as it deems proper.</p>	<p>b) Par dérogation aux dispositions du paragraphe (1), quand le directeur général est d'avis que l'efficacité de l'alimentation en eau à des fins domestiques et de protection incendie est compromise par une pénurie d'eau, le conseil peut, par résolution, réglementer la consommation d'eau comme il le juge opportun.</p>

<p>(3) Subject to subsection (2), the Council may furnish water for purposes other than those listed in subsection (1) under a written agreement providing that the water supply may be discontinued temporarily or permanently by Resolution of the Council.</p>	<p>(3) Sous réserve du paragraphe (2), le conseil peut fournir de l'eau à des fins autres que la consommation domestique et la protection incendie en vertu d'une entente écrite prévoyant que l'alimentation en eau pourra être interrompue de façon temporaire ou permanente.</p>
<p>(4) No person shall make or cause to be made an extension or addition to the water system without the authorization of the Chief Administrative Officer.</p>	<p>(4) Il est interdit de prolonger ou d'étendre le réseau d'eau sans le consentement du directeur général.</p>
<p>(5) Water mains and water service pipes shall be placed at a sufficient depth within the ground or otherwise sufficiently secured to assure that they are protected from frost under ordinary conditions to the satisfaction of the Chief Administrative Officer.</p>	<p>(5) Les conduites d'eau principales et les branchements d'eau généraux sont enterrés à une profondeur telle et avec une protection suffisante pour garantir qu'ils sont à l'abri du gel dans des conditions ordinaires, de l'avis du directeur général.</p>
<p>(6) No connection shall be made to the water system for the purpose of taking water therefrom except under the direction and personal supervision of the Chief Administrative Officer or a person duly authorized by him for that purpose.</p>	<p>(6) Toute opération de branchement au réseau d'eau en vue de s'approvisionner en eau se fait sous la surveillance personnelle du directeur général ou d'une personne qu'il a dûment autorisée à cette fin.</p>
<p>(7) No person:</p>	<p>(7) Il est interdit :</p>
<p>a) shall make an excavation for the purpose of connecting a private water system with a water main or for taking water therefrom without the written approval of the Chief Administrative Officer; and,</p>	<p>a) de creuser une excavation en vue de raccorder un réseau d'eau privé à une conduite d'eau principale ou de s'y alimenter ou dans le but d'en puiser de l'eau sans la permission écrite du directeur général;</p>
<p>b) shall make any opening or excavation in any street in the Town of Richibucto for the purpose of connecting to any water main without placing and maintaining a secure fence or barrier around such opening and adequately lighting the same during the night time. The Chief Administrative Officer may at any time order and direct the manner in which such hereinbefore mentioned fence or barrier may be placed or maintained or lighted, and it shall be the duty of any</p>	<p>b) de procéder à une fouille ou à une excavation dans une rue de la municipalité de Richibucto en vue d'effectuer un raccordement à une conduite d'eau principale sans placer et maintenir une clôture ou une barrière solide autour du chantier et l'éclairer suffisamment la nuit. Le directeur général peut à tout moment ordonner et prescrire la façon dont la clôture ou la barrière mentionnée ci-dessus peut être placée, maintenue ou éclairée, et quiconque procède à une telle fouille ou</p>

<p>person making any such opening or excavation to carry out such order in accordance with the direction of said Chief Administrative Officer; and,</p>	<p>excavation est tenu d'exécuter l'ordre du directeur en respectant ses directives;</p>
<p>c) shall make an excavation, trenching or other installation work without being in full accordance with the Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act of New Brunswick, latest revision, and its regulations; and</p>	<p>c) de creuser une excavation ou une tranchée ou de réaliser un autre ouvrage semblable sans se conformer entièrement à la <i>Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail</i> du Nouveau-Brunswick, ensemble ses modifications, et à ses règlements d'application;</p>
<p>d) shall make connections to the water system by private contractor, without being under supervision and approval of the Chief administrative Officer. This will be subject to an administrative hook-up charge, as determined by Council, from time to time.</p>	<p>d) d'engager un entrepreneur qui n'agit pas sous la surveillance ni avec l'approbation du directeur général pour effectuer un raccordement au réseau d'eau. Des frais de raccordement, que le conseil détermine au besoin, s'appliquent.</p>
<p>e) the owner of a property is liable for all repairs, cost of materials including labour and any other expense necessary incurred to replace or install any water branch from owner's property line.</p>	<p>e) Le propriétaire foncier est tenu des réparations et du coût des matériaux, y compris la main-d'œuvre et les autres dépenses nécessaires engagées à l'occasion du remplacement ou de l'installation d'un branchement d'eau à partir de la limite de sa propriété.</p>
<p>f) the owner of a property shall be liable for the installation of the water branch to the water main.</p>	<p>f) Le propriétaire foncier est tenu de l'aménagement du branchement d'eau à la conduite d'eau principale.</p>
<p>(8) Water shall not be supplied from the water system to a private water system, other than as directed by Council in Section 3 (3).</p>	<p>(8) Le réseau d'eau ne peut servir à alimenter un réseau d'eau privé que selon les directives du conseil données en vertu du paragraphe (3).</p>
<p>(9) a) A water system proposed by a developer shall not be constructed until plans and specifications have been approved by the Chief administrative Officer. Such plans and specifications will be prepared by an engineer licensed to practice in the Province of New Brunswick. Upon completion of</p>	<p>(9) a) Un réseau d'eau proposé par un promoteur ne peut être construit qu'après que le directeur général en a approuvé les plans et devis préparés par un ingénieur autorisé à pratiquer dans la province du Nouveau-Brunswick. Une fois la construction terminée, le promoteur présente une demande</p>

<p>construction, the developer shall apply for final approval before water is supplied. The Chief Administrative Officer may require the developer to submit copies of the results of all tests, including acceptable pressure test, on the water system. At that time, a reproducible copy of the detailed as-built plans showing connection shall be provided to the municipality by the developer.</p>	<p>d'approbation définitive avant que le réseau n'entre en service. Le directeur général peut exiger du promoteur qu'il présente des copies des résultats de toutes les épreuves, notamment des épreuves de pression auxquelles le réseau a été soumis. À cette date, le promoteur fournit à la municipalité un exemplaire copiable des plans détaillés des constructions indiquant les raccordements.</p>
<p>b) The water system within the public rights-of-way and easements as required shall become the property of the municipality upon issuance of the final approval.</p>	<p>b) Les parties du réseau d'eau situées dans le périmètre des emprises publiques et les servitudes requises deviennent la propriété de la municipalité une fois délivrée l'approbation définitive.</p>
<p>c) Upon receiving completion approval from the municipality, the developer shall guarantee all work carried out within the subdivision for the next twelve (12) months.</p>	<p>c) Sur réception de l'approbation définitive de la municipalité, le promoteur garantit tous les travaux effectués dans le lotissement pendant les douze mois suivants.</p>
<p>(10) No person shall operate any valve or hydrant which is part of the municipal water system without the authorization of the Chief administrative Officer; nor shall any person perform any activity or operation which, directly or indirectly, would affect the operation of any valve or hydrant which is part of the municipal water system.</p>	<p>(10) Il est interdit de faire fonctionner un robinet ou une borne d'incendie faisant partie du réseau d'eau municipal sans l'autorisation du directeur général, de même qu'il est interdit de faire quoi que ce soit qui puisse nuire, même indirectement, au fonctionnement d'un robinet ou d'une borne d'incendie faisant partie du réseau d'eau municipal.</p>
<p>(11) When the Fire Department is extinguishing a fire within the municipality no person shall allow water to run from a private water system connected with the water supply except for domestic purposes or for the purposes of extinguishing or preventing a fire.</p>	<p>(11) Quand le service d'incendie procède à l'extinction d'un incendie dans la municipalité, nul ne doit permettre que de l'eau s'écoule d'un réseau d'eau privé raccordé au réseau d'eau, si ce n'est à des fins domestiques ou afin d'éteindre ou de prévenir un incendie.</p>
<p>(12) The owner of any premises having a private water system, shall not connect such system to the municipal water system, other than as directed by Council.</p>	<p>(12) Il est interdit à tout propriétaire de locaux comportant un réseau d'eau privé de raccorder ce réseau au réseau d'eau municipal d'une façon autre que celle exigée par le conseil.</p>

<p>(13) The owner of any premises,</p> <p>a) before receiving a water supply, or before a water service pipe is renewed, shall file an application for a water permit in prescribed form with the Chief Administrative Officer.</p>	<p>(13)a) Le propriétaire de locaux dépose auprès du directeur général une demande de permis d'alimentation en eau avant d'être alimenté en eau ou avant de remplacer un branchement d'eau général.</p>
<p>b) Upon receipt of an application under subsection (1) above, the Chief Administrative Officer may issue a water permit authorizing the supply of water.</p>	<p>b) Sur réception d'une demande visée au paragraphe (13)a), le directeur général peut délivrer un permis autorisant l'alimentation en eau.</p>
<p>(14) a) The annual cost of financing, operating and maintaining the water system of the Town shall be raised by a water meter volume rate or a service charge based upon the basic unit service charge adopted by the Council, as may be amended by Resolution of Council and by metered rate as set by and amended by Council.</p>	<p>(14)a) Les frais annuels de financement, d'exploitation et d'entretien du réseau d'eau municipal sont financés au moyen soit d'une redevance basée sur la consommation, soit de droits de service basés sur les droits de service unitaires de base adoptés par le conseil et qui peuvent être modifiés par voie de résolution du conseil, et par une redevance calculée au moyen d'un compteur d'eau, fixée par le conseil.</p>
<p>b) The service charge referred to in (a) shall be \$280.00 per annum for residential dwellings and \$350.00 for commercial buildings which may be amended at any time by a Resolution of Council.</p>	<p>b) Les droits de service visés au paragraphe (14)a) sont de 280 \$ par année pour les habitations et de 350 \$ pour les immeubles commerciaux. Ces droits peuvent être modifiés à tout moment par voie de résolution du conseil.</p>
<p>c) The service charge shall be computed and levied as follows:</p>	<p>c) Les droits de service sont calculés et perçus de la façon suivante :</p>
<p>(i) For non-metered users the service charge shall be computed on the basis of a calendar year and levied quarterly on or before January 31st, and April 30th, July 31st and October 31st.</p>	<p>(i) pour les abonnés dont l'alimentation en eau n'est pas mesurée au moyen d'un compteur d'eau, les droits de service sont calculés pour l'année civile et perçus à chaque trimestre, au plus tard le 31 janvier, le 30 avril, le 31 juillet et le 31 octobre;</p>
<p>(ii) For metered users, the service charge shall be</p>	<p>(ii) pour les abonnés dont l'alimentation en eau est</p>

<p>computed on the basis of a calendar year and levied quarterly, on or before January 31st, April 30th, July 31st and October 31st.</p>	<p>mesurée au moyen d'un compteur d'eau, les droits de service sont calculés pour l'année civile et perçus à chaque trimestre, au plus tard le 31 janvier, le 30 avril, le 31 juillet et le 31 octobre.</p>
<p>These charges shall be due and owing 90 calendar days from the date of billing. Rates and charges may be prorated and submitted to users receiving water services, if such service is rendered between the billing dates above mentioned.</p>	<p>Les droits de service sont payables dans les quatre-vingt-dix jours de la date de facturation. Les taxes et les droits peuvent être réduits en proportion de la période d'imposition où l'abonné ne bénéficiait pas des services d'eau.</p>
<p>d) Interest, at the rate of one decimal zero percentum (1.0%) per month, or as amended by a Resolution of Council, on any outstanding balance shall cumulate commencing on the first day of each month beyond the due date.</p>	<p>d) Des intérêts de un pour cent par mois, taux qui peut être modifié par voie de résolution du conseil, sont appliqués à tout solde impayé à compter du premier jour du mois suivant la date d'échéance.</p>
<p>(15) The size of service for any commercial or industrial establishment shall be no less than (5/8-3/4) inch in diameter.</p>	<p>(15) Le diamètre du branchement d'eau général pour les établissements commerciaux ou industriels doit être d'au moins 5/8 po ou 3/4 po.</p>
<p>(16) Privately-owned fire hydrants that are unmetered will be charged at such rate as determined, and may be amended, each year by Resolution of Council.</p>	<p>(16) Une taxe déterminée par voie de résolution du conseil et pouvant être modifiée annuellement de la même manière s'applique aux bornes d'incendie privées dont la consommation en eau n'est pas mesurée au moyen d'un compteur d'eau.</p>
<p>(17) Privately-owned sprinkler systems on unmetered accounts will be charged at such rate as determined, and may be amended each year by Resolution of Council.</p>	<p>(17) Une taxe déterminée par voie de résolution du conseil et pouvant être modifiée annuellement de la même manière s'applique aux réseaux privés d'extinction automatique dont l'alimentation en eau n'est pas mesurée au moyen d'un compteur d'eau.</p>
<p>(18) Where water is supplied to a user through a water meter, the prescribed per unit volume rate shall apply and may be amended at any time by Resolution of Council. In any case, metered rates per 1,000 gallons, or metric equivalent, shall not be less in total annually</p>	<p>(18) Lorsque la consommation d'eau d'un abonné est mesurée au moyen d'un compteur d'eau, la redevance de consommation prescrite pour chaque unité s'applique et celle-ci peut être modifiée à tout moment par voie de résolution du conseil. La redevance de</p>

<p>than the rate established under sub-section 15(3) (b). The Town or its agents shall have the right to inspect and read meters any time during normal hours of business.</p>	<p>consommation par 1000 gallons, ou son équivalent métrique, ne doit jamais représenter un total annuel inférieur à la redevance établie à l'alinéa 15(3)b). La municipalité ou un de ses mandataires peut inspecter et relever les compteurs d'eau durant les heures ouvrables.</p>
<p>(19) Where water is supplied to a user through a water meter, the annual rate as determined by the quantity of water consumed shall not be less than that determined by the following table:</p>	<p>(19) Lorsque la consommation d'eau d'un abonné est mesurée au moyen d'un compteur d'eau, la redevance de consommation annuelle, calculée en fonction du volume d'eau consommée, ne doit pas être inférieure à ce qui suit :</p>
<p>a) where the water is metered, the water rates shall consist of a quarterly service charge of \$70.00 for residential dwellings and \$87.50 for commercial buildings, plus a commodity charge calculated on a actual water usage as determined by quarterly meter reading as follows:</p>	<p>a) lorsque la consommation d'eau est mesurée au moyen d'un compteur d'eau, la taxe d'eau prend la forme de frais de service trimestriels de 70 \$ pour les habitations et de 87,50 \$ pour les immeubles commerciaux, plus une redevance de consommation, calculée selon la consommation d'eau réelle déterminée par relevé du compteur fait trimestriellement, comme suit :</p>
<p>(i) for the first 80, 300 gallons (220 m³) in each calendar year, no additional charge.</p>	<p>(i) Aucuns frais supplémentaires pour les premiers 80 300 gallons (220 m³) par année civile,</p>
<p>(ii) in excess of 80,300 gallons (220 m³) in each calendar year, a charge of \$3.49 per 1000 gallons of excess will be applied.</p>	<p>(ii) à partir de 80 300 gallons (220 m³) par année civile, des frais de 3,49 \$ pour chaque 1000 gallons supplémentaires s'appliquent,</p>
<p>(iii) Section 19 (a) will come into effect with resolution of Council.</p>	<p>(iii) l'alinéa 19a) entre en vigueur à une date fixée par voie de résolution du conseil;</p>
<p>b) The owner of a commercial building standing on land which abuts a watermain who does not connect the service, shall be charged at minimum quarterly rates.</p>	<p>b) le propriétaire d'un immeuble commercial situé sur un terrain viabilisé et qui n'est pas raccordé au réseau d'eau est tenu de payer une redevance trimestrielle minimale.</p>
<p>(20) The owner of a property shall be liable for all water system service charges due on that property, including owner-occupied properties</p>	<p>(20) Tout propriétaire est tenu des droits de service d'eau exigibles pour sa propriété, que celle-ci soit occupée par lui ou par un locataire.</p>

and tenant-occupied properties.	
(21) a) All land owners whether connected to the water system or not are liable for the payments of rates. The owner of property where the residential or commercial building is located more than 150 feet from the town's property line is not required to be connected to the Town's water system and is not liable for water service rates and charges imposed by this by-law.	(21)a) Tous les propriétaires fonciers raccordés ou non au réseau d'eau sont assujettis au paiement de taxes. Le propriétaire d'un immeuble résidentiel ou commercial situé à plus de cent cinquante pieds de l'alignement n'est pas tenu de se raccorder au réseau d'eau municipal ni de payer les redevances d'usage et les taxes imposées par le présent arrêté.
(22) a) (i) Before operating an out-of-door fountain, which is connected to the water supply system a person must file an application in prescribed form for a permit to do so with the Chief Administrative Officer.	(22) a) (i) La personne qui désire mettre en service une fontaine extérieure raccordée au réseau d'eau doit d'abord demander un permis à cet effet auprès du directeur général, au moyen de la formule prescrite.
(ii) The Chief Administrative Officer may issue a permit to operate an out-of-door fountain that shall specify the number of hours per day and months per year during which the fountain may run.	(ii) Le directeur général peut délivrer un permis de mise en service d'une fontaine extérieure, lequel indiquera le nombre d'heures de fonctionnement autorisé par jour ainsi que le nombre de mois de fonctionnement autorisé par année.
(iii) The owner of an out-of-door fountain shall provide the water supply pipe to that fountain with a stopcock that is accessible to the Chief Administrative Officer.	(iii) Le propriétaire d'une fontaine extérieure est tenu de munir la conduite d'alimentation en eau raccordée à la fontaine d'un robinet d'arrêt accessible au directeur général.
b) A person being an owner, tenant or occupant, or inmate of any premises, supplied with water from the municipality for the purpose of filling a swimming pool, shall pay a fee of twenty five (\$25.00) dollars per hour plus ten (\$10.00) dollars per one thousand gallons and may be amended by resolution of council. The Town of	b) Le propriétaire, le locataire, l'occupant ou le pensionnaire de locaux alimentés en eau par la municipalité aux fins de remplissage d'une piscine est tenu d'acquitter des droits de vingt-cinq dollars l'heure plus dix dollars par millier de gallons, droits qui peuvent être modifiés par voie de résolution du conseil. La municipalité de Richibucto

Richibucto shall not be responsible for any damages incurred to owner's property.	se dégage de toute responsabilité à l'égard des dommages causés aux biens du propriétaire.
(23) The Chief Administrative Officer, subject to direction of Council, may order that the water supply to any property shall be metered by a water meter approved by such Chief Administrative Officer.	(23) Sous réserve des directives du conseil, le directeur général peut ordonner que l'alimentation en eau à un bien-fonds soit mesurée au moyen d'un compteur d'eau approuvé par celui-ci.
(24) No person shall be entitled to damages or to a refund of any payment for stoppage or interruption of the water supply caused by accident, frost or for the purpose of making additions or repairs to the water system or for any purpose which in the opinion of the Chief Administrative Officer is necessary or desirable.	(24) Nul ne peut revendiquer de dommages-intérêts ou de remboursement par suite d'un arrêt ou d'une interruption du service d'eau provoqué par un accident ou par le gel ou effectué en vue de prolonger ou de réparer le réseau d'eau ou pour toute autre fin que le directeur général juge nécessaire et souhaitable.
(25) No person shall use water for heat pump systems or air conditioning purposes at a rate in excess of one-tenth of a gallon per minute per ton of air conditioning capacity.	(25) Il est interdit d'utiliser de l'eau à des fins de chauffage par thermopompe ou de climatisation à raison de plus d'un dixième de gallon par minute et par tonne de capacité de climatisation.
(26) a) The Chief Administrative Officer may discontinue a water supply at any time for:	(26) a) Le directeur général peut interrompre l'alimentation en eau à tout moment pour un des motifs suivants :
(27) a) (i) a violation of this by-law including non-payment of rates; or	(27) a) (i) une infraction au présent arrêté, y compris le non-paiement des redevances;
(ii) at the request of and at the convenience of the owner of the premises.	(ii) à la demande du propriétaire et à sa convenance.
b) Where a water supply has been discontinued under subsection (1) the owner of the premises shall cure the violation and pay a sum determined by the Chief Administrative Officer before the water supply is reconnected.	b) Lorsque l'alimentation en eau a été interrompue en vertu de l'alinéa 27(i), le propriétaire est tenu de remédier à l'infraction et de payer une somme déterminée par le directeur général avant le rebranchement de l'alimentation en eau.
c) The chief administrative officer, may collect arrears, by action, by distress or in the same manner as	c) Le directeur général peut recouvrer les comptes en retard par voie d'action en justice, par saisie ou de la même

municipal taxes are collected.	façon que sont recouvrées les taxes municipales.
(28) No person being an owner, tenant or occupant, or inmate of any premises supplied with water by the municipality shall:	(28) Il est interdit aux propriétaires, aux locataires, aux occupants ou aux pensionnaires de locaux alimentés en eau par la municipalité :
a) lend or sell the water;	a) de prêter ou de vendre de l'eau;
b) give water away or permit water to be taken or carried away;	b) de donner l'eau ou de permettre à quiconque de prendre ou d'emporter de l'eau;
c) use or apply it to the use of any other person; or,	c) d'utiliser de l'eau ou de l'appliquer au bénéfice d'un tiers;
d) wrongfully neglect or improperly waste the water.	d) de commettre un acte de négligence illicite à l'égard de l'eau ou de la gaspiller de façon abusive.
(29) The Town through the Chief Administrative Officer shall have access to shut off at all times, and no other person shall interfere with the said shutoff or have any control over same.	(29) La municipalité, par l'intermédiaire du directeur général, a accès au robinet d'arrêt en tout temps, et il est interdit à quiconque de nuire au robinet ou d'exercer un contrôle quelconque sur celui-ci.
(30) All plumbing, pipes, fittings, vents, fixtures, and other devices for conveying and controlling the water supply which are used by a customer and are not the property of the municipality, shall be of a quality which meets existing minimum standards, i.e. most recent editions of the National Fire Code, the National Plumbing Code, and relevant standards of the American Water Works Association.	(30) La plomberie, la tuyauterie, les raccords, les événements, les accessoires et autres dispositifs destinés à acheminer et à régler l'alimentation en eau qui sont utilisés par un abonné et qui n'appartiennent pas à la municipalité doivent être d'une qualité répondant aux normes minimales en vigueur, c'est-à-dire la dernière édition du Code national de prévention des incendies et du Code canadien de la plomberie ainsi que les normes pertinentes de <i>l'American Water Works Association</i> .
(31) Effective the date this by-law comes into effect, any new commercial building or building renovated for commercial use shall have metered water services only.	(31) À compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté, les branchements d'eau des bâtiments commerciaux neufs ou rénovés doivent être munis d'un compteur d'eau.
(32) Any time other than the regular meter billing period that a meter reading is required to be taken, a meter reading fee will be charged as set by Resolution of Council.	(32) Lorsqu'un compteur d'eau doit être relevé à un moment autre que la période de facturation régulière, des frais fixés par voie de résolution du conseil pour le relevé du compteur d'eau sont facturés.

(33) An Encumbrance Certificate (Appendix C) will be provided for a fee to be set by Resolution of Council for inquiries into any outstanding charges on properties.	(33) Dans le cas de demandes de renseignements concernant les charges grevant un bien-fonds, un certificat de grèvement (appendice C) sera remis moyennant des frais fixés par voie de résolution du conseil.
(34) Any request for day-to-day repairs, water shut-off's or water turn on's shall be charged a fee as set by Resolution of Council.	(34) Des frais fixés par voie de résolution du conseil s'appliquent à toute demande de réparations courantes, d'interruption de l'alimentation en eau ou de rétablissement de l'alimentation.
(35) In the case of the transfer or sale of a property having a meter, in order to calculate the amount owing to the date of closure, use the amount of the last billing, divided by ninety (90) days, times the number of days from the last billing to the closure date, up to and including the date of closure. If a special reading of a meter for the sale of a property, or otherwise, that is not a regular billing reading, is needed there will be a charge for such service as set by Resolution of Council.	(35) Dans le cas du transfert ou de la vente d'un bien-fonds muni d'un compteur d'eau, il faut, pour calculer le montant dû à la date de la clôture, prendre le montant de la dernière facture, le diviser par quatre-vingt-dix jours puis multiplier le résultat par le nombre de jours compris entre la dernière facture et la date de la clôture, inclusivement. Si, en raison de la vente, ou pour une autre raison, un relevé du compteur d'eau est nécessaire à un moment autre que le relevé effectué en vue de la facturation, des frais fixés par voie de résolution du conseil s'appliquent.
(36) Water meter applicants must comply with the following conditions to obtain water service:	(36) Les personnes qui demandent un compteur d'eau doivent satisfaire aux conditions suivantes pour être alimentés en eau :
a) For new service installations, an inspection of the service must be approved by the Chief Administrative Officer before a meter installation will be considered.	a) Pour les nouveaux branchements d'eau, le directeur général doit avoir inspecté et approuvé le branchement avant que la demande d'installation d'un compteur d'eau soit considérée.
b) It is the responsibility of the homeowner to ensure the service box (i.e. water shut-off) is adjusted to the final landscaped grade prior to the meter installation.	b) Le propriétaire est tenu de s'assurer que la bouche à clé (c'est-à-dire le robinet d'arrêt) soit placée au niveau du sol fini avant l'installation du compteur d'eau.
c) No meters will be installed in crawl spaces less than <u>4 feet</u> in height. Meters must be near doorways if installed in a crawl space.	c) Les compteurs d'eau ne seront pas installés dans un vide sanitaire d'une hauteur inférieure à <u>quatre pieds</u> . Les compteurs d'eau installés dans un vide

	sanitaire doivent être situés près d'une entrée.
d) All required meter valves, couplings and pressure reducing valves must be in place before a meter will be installed as per New Brunswick Department of Labour regulations.	d) Les robinets d'arrêt général, les raccords et les robinets réducteurs de pression nécessaires doivent être en place avant l'installation du compteur d'eau, conformément aux règlements du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick.
e) There can be no other source of water supply directly connected to internal plumbing.	e) Il est interdit de raccorder directement une autre source d'alimentation en eau à la plomberie sanitaire.
f) The building must be roof tight, rough plumbing complete to meter and the external side installed.	f) Le toit du bâtiment doit être étanche, la tuyauterie de base complétée jusqu'au compteur d'eau et la tuyauterie extérieure installée.
g) The civic number or lot number must be posted on the front of the home for identification in the field.	g) Le numéro municipal ou le numéro de lot doit être placé sur le devant de la maison pour permettre l'identification des lieux.
h) A water service application with the property's proper civic number must be signed by the property owner and placed on file with the Chief Administrative Officer before a meter will be installed.	h) La demande d'alimentation en eau indiquant le numéro municipal du bien-fonds doit être signée par le propriétaire et déposée auprès du directeur général avant qu'un compteur d'eau soit installé.
i) The town will supply an appropriately-sized meter to the customer for installation. Meter supply and installation, if by the Town, will be at a charge to be set by a Resolution of Council.	i) La municipalité fournit un compteur d'eau de dimension appropriée à l'abonné. Si la municipalité fournit et installe le compteur d'eau, des frais fixés par voie de résolution du conseil s'appliqueront.
j) In winter months between November 1 and April 1:	j) Les conditions suivantes s'appliquent durant l'hiver, du 1 ^{er} novembre ou 1 ^{er} avril :
(i) Homeowners are responsible to thaw any frozen water lines prior to meter installation. The utility cannot guarantee a	(i) Les propriétaires sont tenus de dégeler toute conduite d'eau avant l'installation du compteur d'eau. Le service

source of free flowing water supply during this period.	public ne garantit pas un écoulement continu d'eau durant cette période.
(ii) The house must be in a heated condition before a meter can be installed.	(ii) La maison doit être chauffée avant qu'un compteur d'eau puisse y être installé.
(iii) All repairs to frozen meters will be charged back to the building owner.	(iii) Toutes les réparations effectuées sur des compteurs d'eau gelés sont facturées au propriétaire du bâtiment.
(iv) Upon transfer of title and title transfers on date of closure of sales of a property, the Town Office must be notified prior to that change, so that outstanding accounts relative to that property are cleared.	(iv) La municipalité doit être avisée à l'avance de la date de la clôture d'une vente de bien-fonds et du transfert des titres afin de s'assurer que les comptes en souffrance soient réglés.
(v) Any requests for a Certificate of Encumbrance against a property shall be provided in writing only at a fee to be set by Resolution of Council.	(v) Toute demande de certificat de grèvement relative à un bien-fonds doit obligatoirement être présentée par écrit, et les frais y afférents sont fixés par voie de résolution du conseil.
<p>Cross-Connection Control Device and/or Backflow Preventers</p> <p>4. (1) No owner or other person shall connect, cause to be connected, or allow to remain connected, any piping, fixture, fitting, container or appliance, in a manner which, under any circumstances, could allow water, waste water, or any other substance to enter the city's water system by backflow or the water or by any other means.</p> <p>(2) If a condition is found to exist which, in the opinion of the City Engineer or Plumbing Inspector, is contrary to subsection (1) hereof, the City Engineer or Plumbing Inspector may either :</p> <p>(i) shut off the service or services, or</p>	<p>Dispositifs de Contrôle de l'intercommunication et dispositifs antirefoulement.</p> <p>4. (1) Il est interdit de brancher, faire en sorte que soit branché ou permettre de laisser branché, une conduite, un dispositif, un raccord, un contenant ou un appareil qui permettraient à l'eau, aux eaux usées ou à tout autre substance de pénétrer dans le système d'eau de la ville par refoulement ou par tout autre moyen.</p> <p>(2) S'il existe une situation qui, dans l'opinion de l'ingénieur municipal ou l'inspecteur en plomberie, est contraire au paragraphe (1), l'ingénieur municipal ou l'inspecteur en plomberie a le droit :</p> <p>(i) de couper le ou les services, ou</p> <p>(ii) de demander au client de remédier</p>

<p>(ii) give notice to the customer to correct the fault within a specified period, and then shut off the service if not corrected in the time given</p> <p>(3) Notwithstanding the foregoing, the City Engineer or Plumbing Inspector may require cross-connection control devices to be installed on the customer's water piping at the sources of potential contamination and/or on the water services pipe.</p> <p>(4) Where, in the opinion of the City Engineer or Plumbing Inspector, a high risk of contamination of the potable water system exists, or the potential contaminant is extremely dangerous, water service to a customer shall be provided only on the provision that the customer have installed at or near the entrance to the building of the customer's water service pipe a cross-connection control device approved by the City Engineer or Plumbing Inspector in addition to the cross-connection control devices installed on the contamination.</p> <p>Backflow Preventers</p> <p>5. (a) no bypass piping or other device capable of reducing the effectiveness of a backflow preventer shall be installed in a water supply system.</p> <p>(b) Where a cross-connection control device or a backflow preventer device, as per Reg. 84-157 under the Plumbing Installation and Inspection Act, is required by the City Engineer or Plumbing Inspector, that device shall be tested upon installation, and thereafter annually, or more often if required by the City Engineer or Plumbing Inspector. The cost to install, maintain and field test a backflow preventer shall be borne by the owner.</p> <p>(c) Backflow preventers shall be selected, installed, maintained and field tested in conformance with CSA B64.10, "Backflow Prevention Devices – Selection, Installation,</p>	<p>à la situation dans un délai précis, après quoi il pourra couper le ou les servies.</p> <p>(3) Nonobstant ce qui précède, l'ingénieur municipal ou l'inspecteur en plomberie peut exiger l'installation d'un dispositif de contrôle de l'intercommunication à la source de contamination éventuelle ou sur le branchement.</p> <p>(4) Lorsque, dans l'opinion de l'ingénieur municipal ou l'inspecteur en plomberie, il y a un risque élevé de contamination de l'approvisionnement en eau potable, ou si le contaminant éventuel est extrêmement dangereux, le service d'approvisionnement sera fourni au client dans la mesure où celui-ci aura installé, sur le branchement situé à son point d'entrée dans l'édifice ou près de lui, un dispositif de contrôle de l'intercommunication sur la conduite du client, à la source éventuelle de contamination.</p> <p>Dispositifs antirefoulement</p> <p>5. a) Il est interdit d'installer une conduite de dérivation ou tout autre dispositif pouvant réduire l'efficacité d'un dispositif antirefoulement dans un système d'approvisionnement en eau.</p> <p>b) Lorsqu'un dispositif de contrôle de l'intercommunication ou un dispositif antirefoulement, conforme au Règlement 84-157 de la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie, est exigé par l'ingénieur municipal ou l'inspecteur en plomberie, le dispositif doit être mis à l'essai au moment de son installation, et, par la suite, une fois par année ou plus, selon la directive de l'ingénieur municipal ou de l'inspecteur en plomberie.</p> <p>c) Les dispositifs antirefoulement doivent être choisis, installés, entretenus et mis à l'essai conformément au CSA B64.10, intitulé « Dispositifs antirefoulement – sélection, installation, entretien et essais à pied d'œuvre ».</p>
--	---

Maintenance and Field Testing”.	
(d) The Owner shall pay for each testable backflow device at such time as the device(s) is due for its annual inspection and testing.	d) Le propriétaire doit payer pour chaque dispositif antirefoulement testable au moment où ce dispositif doit faire l’objet d’une inspection et d’un essai annuels.
Sanitary Sewer System	Réseau d’égouts sanitaires
6. (1) A branch sewer shall:	6. (1) Un égout secondaire :
a) be constructed only of the material;	a) est construit exclusivement au moyen des matériaux qu’indique le directeur général;
b) be of the dimensions and the specifications; and,	b) a les dimensions et répond aux spécifications du directeur général;
c) be laid at the grade and in the manner directed by the Chief Administrative Officer.	c) est posé au niveau et de la façon qu’ordonne le directeur général.
(2) No person shall discharge, cause to be discharged, or continue to discharge any storm water, surface water, ground water, roof runoff, sub-surface drainage, foundation drains, cooling water, or unpolluted industrial waters into any service connection or sanitary sewer.	(2) Il est interdit de déverser, de faire déverser ou de continuer de déverser des eaux pluviales, des eaux de ruissellement, des eaux souterraines, des eaux de ruissellement des toits, des eaux d’évacuation de sous-sol et de fondation, des eaux de refroidissement et des eaux industrielles non polluées dans un raccordement de service ou un égout sanitaire.
(3) No person shall make or cause to be made an extension or addition to the sewer system without the authorization of the Chief Administrative Officer.	(3) Il est interdit de prolonger ou d’étendre le réseau d’égouts sans l’autorisation du directeur général.
(4) Sewer mains and branch sewers shall be placed at a sufficient depth within the ground or otherwise sufficiently secured to assure that they are protected from frost under ordinary conditions to the satisfaction of the Chief Administrative Officer.	(4) Les égouts collecteurs et les égouts secondaires sont enterrés à une profondeur telle et avec une protection suffisante pour garantir qu’ils sont à l’abri du gel dans des conditions ordinaires, de l’avis du directeur général.
(5) No person shall connect a branch sewer with a sewer main unless the owner thereof has met any special requirements of the Chief Administrative Officer.	(5) Il est interdit de raccorder un égout secondaire à un égout collecteur sans que le propriétaire n’ait satisfait aux exigences particulières du directeur général.

<p>(6) a) No person shall make an opening, trench or excavation, construct or replace a branch sewer and connect it with a sewer main, before:</p>	<p>(6) a) Il est interdit de creuser une ouverture, une tranchée ou une excavation, de construire ou de remplacer un égout secondaire ou le raccorder à un égout collecteur avant :</p>
<p>b) filing an application for a branch sewer in Form A hereto annexed with the Chief Administrative Officer; and,</p>	<p>b) d'avoir déposé auprès du directeur général une demande d'égout secondaire établie selon la formule A ci-annexée.</p>
<p>(7) All land owners whether connected to the sanitary sewer system or not, are liable for the payment of rates. The owner of property where the residential or commercial building is located more than 150 feet from the Town's property line is not required to be connected to the town's sanitary sewer system and is not liable for sanitary sewer rates and charges imposed by this by-law.</p>	<p>(7) Tous les propriétaires fonciers raccordés ou non au réseau d'égouts sanitaires sont assujettis au paiement de taxes. Le propriétaire d'un immeuble résidentiel ou commercial situé à plus de cent cinquante pieds de l'alignement n'est pas tenu de se raccorder au réseau municipal d'égouts sanitaires ni de payer les redevances d'égouts sanitaires et les taxes imposées par le présent arrêté.</p>
<p>(8) a) No person shall make any opening or excavation in any street in the Town of Richibucto for the purpose of entering any sewer without placing and maintaining a secure fence or barrier around such opening and adequately lighting the same during the night time.</p>	<p>(8) a) Il est interdit de creuser une ouverture ou une excavation dans une rue de la municipalité de Richibucto en vue de pénétrer dans un égout sans placer et maintenir une clôture ou une barrière solide autour du chantier et l'éclairer suffisamment pendant la nuit.</p>
<p>b) The Chief Administrative Officer may at any time order and direct the manner in which such here-in-before mentioned fence or barrier may be placed or maintained or lighted, and it shall be the duty of any person making any such opening or excavation to carry out such order in accordance with the direction of said Chief Administrative Officer.</p>	<p>b) Le directeur général peut à tout moment ordonner et prescrire la façon dont la clôture ou la barrière mentionnée ci-dessus peut être placée, maintenue ou éclairée, et quiconque creuse une telle ouverture ou excavation est tenu d'exécuter l'ordre du directeur en respectant ses directives.</p>
<p>c) All excavation, trenching and any other installation work shall be made in full accordance with the Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act of New Brunswick, latest revision, and its regulations.</p>	<p>c) Les excavations, tranchées et autres travaux d'aménagement sont réalisés en respectant intégralement la <i>Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail</i> du Nouveau-Brunswick, ensemble ses modifications, et ses règlements d'application.</p>

<p>d) Connections to the sanitary sewer system made by private contractor, under supervision and approval of the Chief Administrative Officer, will be subject to an administrative hook-up charge, as determined by Council, from time to time.</p>	<p>d) Des droits de raccordement que le conseil détermine s'appliquent aux raccordements au réseau d'égouts sanitaires effectués par un entrepreneur privé supervisé et approuvé par le directeur général.</p>
<p>(9) No person shall make an entrance to any sewer without installing therein to the satisfaction of the Chief Administrative Officer good and sufficient traps to prevent the escape of sewer gas and a back valve to prevent the backup of sewerage. This is the responsibility of the land owner and will apply to all sanitary sewer connections.</p>	<p>(9) Il est interdit d'aménager une entrée d'égout sans y installer, d'une façon jugée satisfaisante par le directeur général, des trappes sûres et appropriées afin d'empêcher les gaz d'égouts de s'échapper et une soupape de retenue pour empêcher le refoulement des eaux usées. Le propriétaire foncier est tenu d'effectuer ces installations sur tous les branchements d'égouts sanitaires.</p>
<p>(10) No owner or leaseholder shall construct any sanitary sewer drain from any house or building located on land which abuts any street within the Town of Richibucto, except if otherwise authorized by the Chief Administrative Officer.</p>	<p>(10) Nul propriétaire ou locataire ne doit construire de canalisation d'égout sanitaire à partir d'une maison ou d'un bâtiment situé sur des terrains attenants à une rue de la municipalité de Richibucto sans l'autorisation du directeur général.</p>
<p>(11) Except as here-in-before provided, no person shall discharge, cause to be discharged, or continue to discharge any of the following into any drain or sewer connection connecting with the sanitary wastewater system of the municipality:</p>	<p>(11) Sauf disposition contraire ci-devant, il est interdit de déverser, de faire déverser ou de continuer de déverser les matières suivantes dans une conduite ou une canalisation d'égout raccordée au réseau d'eaux usées sanitaires de la municipalité :</p>
<p>a) liquid or vapour having a temperature higher than 75 degrees Celsius;</p>	<p>a) du liquide ou de la vapeur dont la température est supérieure à 75 degrés Celsius;</p>
<p>b) ashes, cinders, sand, earth, mud, straw, metal, glass, pigments, rags, textiles, tar, wood, wood products, paper fiber and plastics, or other viscous or colloidal substances capable of causing obstruction to the flow in sewers or other interferences with the proper operation of the sewerage treatment plants;</p>	<p>b) de la cendre, du sable, de la terre, de la boue, de la paille, du métal, du verre, des pigments, des chiffons, des textiles, du goudron, du bois, des produits du bois, des fibres de papier et des plastiques, ou toute autre substance visqueuse ou colloïdale susceptible d'obstruer les égouts ou de nuire de quelque autre façon au bon fonctionnement des installations de traitement des eaux usées;</p>

<p>c) animal wastes such as hair, wool, fur, feathers, intestines or stomach casings, paunch manure or intestinal contents, hides or parts thereof, hooves, toenails, horns, bones and fleshings;</p>	<p>c) des déchets animaux comme les poils, la laine, la fourrure, les plumes, les intestins ou les parois d'estomac, le contenu de la panse ou des intestins, les peaux ou morceaux de peaux, les sabots, les ongles, les cornes, les os et la chair;</p>
<p>d) water or wastes which may contain more than 150 milligrams per litre of fat, oil, or grease of animal or vegetable origin; or 15 milligrams per litre of oil or grease of mineral origin, or tar;</p>	<p>d) des eaux ou des matières usées susceptibles de renfermer plus de 150 milligrammes par litre de gras, d'huile ou de graisse d'origine animale ou végétale ou plus de 15 milligrammes par litre d'huile ou de graisse minérale, ou de goudron;</p>
<p>e) waters or wastes having a ph lower than 6.0 or higher than 9.5 or having any other corrosive property capable of causing damage or hazard to structures, equipment, personnel, and treatment processes;</p>	<p>e) des eaux ou des matières usées ayant un pH inférieur à 6,0 ou supérieur à 9,5, ou toute autre propriété corrosive susceptible d'endommager les installations, le matériel et les procédés de traitement, ou de représenter un danger pour le personnel;</p>
<p>f) gasoline, benzene, naphtha, fuel oil, acetone, solvents, or other inflammable or explosive liquids, solids, or gases;</p>	<p>f) de l'essence, du benzène, du naphtha, du mazout, de l'acétone, des solvants ou d'autres liquides, solides ou gaz inflammables ou explosifs;</p>
<p>g) water or wastes containing cyanides, chromium, cadmium, copper, or sulfides; or containing a toxic or poisonous substance in sufficient quantity to injure or interfere with any sewerage treatment or constitute a hazard to humans or animals.</p>	<p>g) des eaux ou des matières usées contenant du cyanure, du chrome, du cadmium, du cuivre ou des sulfures, ou contenant des substances toxiques en quantité suffisante pour nuire de quelque façon que ce soit au traitement des eaux usées ou représenter un danger pour l'homme ou les animaux;</p>
<p>h) noxious or malodorous gas or substance capable of creating a public nuisance;</p>	<p>h) des gaz ou substances nocifs ou malodorants susceptibles de causer une nuisance publique;</p>
<p>i) waters or wastes containing substances of such character and quality that unusual expense or attention is required to handle such materials at any wastewater treatment plant under the control of the municipality;</p>	<p>i) des eaux ou des matières usées contenant des substances dont la nature et la qualité sont telles que leur traitement à une installation de traitement des eaux usées relevant de la municipalité nécessiterait des dépenses ou des soins exceptionnels;</p>

<p>j) water or wastes containing more than 50 micrograms per litre of phenolic equivalents;</p>	<p>j) des eaux ou des matières usées contenant plus de 50 microgrammes par litre d'équivalents phénoliques;</p>
<p>k) water or wastes containing more than 1,500 milligrams per litre of chlorides or sulphates;</p>	<p>k) des eaux ou des matières usées contenant plus de 1500 milligrammes par litre de chlorures ou de sulphates;</p>
<p>l) and water or wastes having a five-day biochemical oxygen demand or total suspended solids concentration greater than 400 milligrams per litre.</p>	<p>l) des eaux ou des matières usées ayant une demande biochimique d'oxygène de cinq jours ou une concentration totale de solides en suspension supérieure à 400 milligrammes par litre.</p>
<p>(12) Wherever sanitary wastewater characteristics do not agree with Section 40, the owner of the facility producing the wastewater shall install pretreatment facilities which shall reduce the wastewater characteristics to the acceptable limits specified.</p>	<p>(12) Lorsque les caractéristiques de certaines eaux usées sanitaires ne sont pas conformes à l'article 40, le propriétaire de l'installation qui produit les eaux usées est tenu d'installer un dispositif de prétraitement afin d'abaisser les caractéristiques de ces eaux usées aux limites fixées.</p>
<p>(13) a) Whenever the municipality considers it necessary, it may require any person who is the owner of land used for industrial or commercial purposes and which is connected to the sanitary wastewater system of the municipality to provide grease, oil, sand, or other interceptors in order to provide for the proper handling of liquid wastes containing grease, factory, or abattoir wastes in excess amounts, or any inflammable wastes or other harmful ingredients.</p>	<p>(13) a) Lorsqu'elle le juge nécessaire, la municipalité peut obliger tout propriétaire d'un bien-fonds servant à des fins industrielles ou commerciales et raccordé au réseau d'eaux usées sanitaires de la municipalité à installer des boîtes à graisse, des bacs de décantation pour les hydrocarbures, des appareils de sablure ou d'autres dispositifs afin d'assurer une bonne évacuation des matières usées liquides contenant de la graisse, ou des matières usées d'usine ou d'abattoirs en trop grandes quantités, ou des matières usées inflammables ou autres éléments dangereux.</p>
<p>b) All interceptors shall be of a type and capacity approved by the municipality and shall be located so as to be readily and easily accessible for cleaning and inspection.</p>	<p>b) Tous les dispositifs visés au paragraphe (1) sont du type et de la capacité approuvés par la municipalité et sont placés de façon à pouvoir être nettoyés et inspectés facilement.</p>
<p>c) Grease and oil interceptors shall be constructed of impervious materials capable of withstanding abrupt and extreme changes in temperature and</p>	<p>c) Les boîtes à graisse et les bacs de décantation pour les hydrocarbures sont faits de matériaux imperméables capables de résister à des changements</p>

<p>shall be of substantial construction, watertight, and equipped with easily removable covers which when bolted in place shall be gas tight and watertight.</p>	<p>brusques et extrêmes de température et construits solidement, sont étanches et sont munis de couvercles facilement amovibles qui, une fois vissés, sont étanches à l'eau et aux gaz.</p>
<p>d) The municipality may require the owner of any industrial or commercial property serviced by a sanitary sewer service connection to install a suitable control manhole in the service connection to facilitate observation, sampling, and measurement of the waste.</p>	<p>d) La municipalité peut obliger le propriétaire d'un établissement industriel ou commercial desservi par un branchement d'égout secondaire sanitaire, à installer un trou d'homme de contrôle approprié dans le branchement afin de faciliter l'observation, l'échantillonnage et le mesurage des matières usées.</p>
<p>(14) a) No contents of a septic tank shall be discharged into any water course.</p>	<p>(14)a) Il est interdit de déverser dans un cours d'eau le contenu d'une fosse septique.</p>
<p>b) A person may discharge, cause or permit to be discharged, the contents of a septic tank into a public sewer only after such person has obtained the written permission of the municipality and may do so only at such points and under such conditions as the municipality may specify.</p>	<p>b) Il est permis de déverser ou de faire déverser le contenu d'une fosse septique dans un égout public, ou d'en autoriser le déversement, à condition d'en avoir obtenu la permission écrite de la municipalité et de procéder aux déversements aux seuls endroits et aux seules conditions que détermine la municipalité.</p>
<p>(15) a) A sanitary sewer system proposed by a developer shall not be constructed until plans and specification, prepared by an Engineer licensed to practice in the Province of New Brunswick have been approved by the chief Administrative Officer and the Department of the Environment.</p>	<p>(15)a) Un réseau d'égouts sanitaires proposé par un promoteur ne peut être construit qu'après que le directeur général et le ministère de l'Environnement en aient approuvé les plans et devis préparés par un ingénieur autorisé à pratiquer dans la province du Nouveau-Brunswick.</p>
<p>b) Sanitary sewer mains shall be located at sufficient depth to receive flow from adjacent existing or future buildings. Where existing isolated buildings become part of the subdivision, their sewers are to be connected to the system.</p>	<p>b) Les égouts collecteurs sanitaires sont situés à une profondeur suffisante pour recevoir l'écoulement des eaux usées provenant des bâtiments voisins existants ou éventuels. Lorsque les bâtiments existants isolés deviennent partie intégrante du lotissement, leurs égouts sont raccordés au réseau.</p>

<p>c) Where the sanitary sewer mains of the subdivision are to discharge into an existing sanitary sewer main of the municipality, connections shall be made only at such points as are approved in writing by the municipality.</p>	<p>c) Lorsque les égouts collecteurs sanitaires du lotissement doivent se déverser dans un égout collecteur sanitaire existant et appartenant à la municipalité, les raccordements ne sont faits qu'aux endroits approuvés par écrit par la municipalité.</p>
<p>d) If the connection to the existing sanitary sewer main does not occur at an existing manhole, the developer shall be required to install a suitable manhole. The developer shall be responsible for the entire cost of this connection including road repair and repairs to the existing sewer as required by the municipality.</p>	<p>d) Si le raccordement à l'égout collecteur sanitaire existant ne se fait pas au niveau d'un trou d'homme existant, le promoteur doit installer un trou d'homme approprié et il est tenu de tous les frais du raccordement, notamment des réparations des routes et des réparations des égouts existants qu'exige la municipalité.</p>
<p>e) After completion of the service installations, the sub-divider shall apply to the municipality for completion approval of the subdivision. In addition to compliance with the Town of Richibucto Servicing Standards, the municipality may require the subdivider to submit copies of the results of all tests, including exfiltration and infiltration, on the sanitary sewer system. At that time, a reproducible copy of the detailed as-built plans showing all services, pipes sizes, grades, catch basins, related appurtenances, and service connections shall be provided to the municipality by the developer, together with a satisfactory video inspection report.</p>	<p>e) Une fois les installations de service terminées, le promoteur du lotissement demande à la municipalité d'approuver l'exécution des travaux du lotissement. En plus d'exiger qu'il se conforme à ses normes relatives aux services publics, la municipalité peut exiger de lui qu'il présente des copies des résultats de toutes les épreuves, notamment les épreuves d'exfiltration et d'infiltration auxquelles le réseau d'égouts sanitaires a été soumis. À cette date, il fournit à la municipalité un exemplaire copiable des plans détaillés de récolement indiquant l'intégralité des services, des dimensions des canalisations, des niveaux, des puisards, des dépendances et des raccordements de service, ainsi qu'un rapport d'une inspection vidéo qu'elle juge satisfaisant.</p>
<p>f) Upon receiving completion approval from the municipality, the developer shall guarantee all works carried out within the subdivision for the next twelve (12) months.</p>	<p>f) La municipalité ayant approuvé l'achèvement des travaux, le promoteur garantit tous les travaux effectués dans le lotissement pendant les douze mois suivants.</p>
<p>g) The sanitary sewer system within the public rights-of-way and easements as required shall become the property</p>	<p>g) Les parties du réseau d'égouts sanitaires situées dans les emprises et les servitudes publiques deviennent la</p>

of the municipality upon issuance of the completion certificate.	propriété de la municipalité dès la délivrance du certificat d'achèvement des travaux.
(16) a) The owner of any premises shall file an application for a sanitary sewer permit with the Chief Administrative Officer,	(16)a) Le propriétaire de locaux dépose auprès du directeur général une demande de permis d'égout sanitaire avant :
(i) before receiving a sanitary sewer connection	(i) d'être raccordé à l'égout sanitaire;
(ii) before extending his private sanitary wastewater system, adding fixtures thereto, or	(ii) de prolonger son réseau d'eaux usées sanitaires ou d'y ajouter des appareils;
(iii) before a sanitary sewer service pipe is renewed.	(iii) de remplacer un branchement d'égout secondaire sanitaire.
b) When filing an application for a sanitary sewer permit under subsection (a), the owner shall deposit with the Chief Administrative Officer an amount approved from time to time by Resolution of Council.	b) Le propriétaire qui dépose une demande de permis d'égout sanitaire en conformité avec le paragraphe 4(16)a), verse au directeur général un montant fixé au besoin par voie de résolution du conseil.
c) The amount referred to in subsection (b) above shall apply in respect of any land in the Town of Richibucto located on and/or fronting on a currently served street.	c) Le montant visé au paragraphe 4(16)b) s'applique à tout bien-fonds dans la municipalité situé dans une rue ou donnant sur une rue desservie par le réseau d'égouts sanitaires.
d) All sewer charges referred to in subsection (b), shall be payable in advance to the Chief Administrative Officer.	d) Toutes les redevances d'égout visées au paragraphe 4(16)b) sont payables d'avance au directeur général.
(i) The annual cost of financing, operating and maintaining the sewerage system of the Town shall be raised by a service charge levied annually, based upon the basic unit service charge adopted by Council and the user unit table referred to in (v) of this subsection, as may be amended by Resolution of Council.	(i) Les frais annuels de financement, d'exploitation et d'entretien du réseau d'égouts municipal sont financés au moyen de droits de service imposés chaque année et basés sur les droits de service unitaires de base adoptés par le conseil et le tableau des unités établi à l'alinéa 4(16)d)(v), qui peuvent être modifiés par voie de résolution du conseil.

	(ii) The service charge referred to in (i) shall be based upon the user unit table following, which may be amended at any time by a Resolution of Council. This basic unit service charge shall be \$190.00 per annum, and may be amended at any time by a Resolution of Council.		(ii) Les droits de service visés à l'alinéa 4(16)d(i) sont calculés en fonction du tableau des unités ci-dessous, qui peut être modifié à tout moment par voie de résolution du conseil. Les droits de service unitaires de base annuels sont de 190.00 \$ et peuvent être modifiés à tout moment par voie de résolution du conseil.		
	(iii) The service charge shall be computed and levied as follows:		(iii) Les droits de service sont calculés et perçus de la façon suivante :		
	I) the service charge shall be computed on the basis of a calendar year and levied annually on or before February 28 th and payable on or before June 30 th of each year.		I. les droits de service sont calculés pour l'année civile et fixés annuellement au plus tard le 28 février et payables au plus tard le 30 juin;		
	(iv) Interest at the rate of one decimal zero percentum (1.0%) per month, or as set by a Resolution of Council, on any outstanding balance shall cumulate commencing on the first day of each month beyond the due date.		(iv) Des intérêts de un pour cent par mois, taux qui peut être modifié par voie de résolution du conseil, sont appliqués à tout solde impayé à compter du premier jour du mois suivant la date d'échéance.		
	(v) The following system of billing is in effect:		(v) Le système de facturation suivant est en vigueur :		
<u>CATEGORY</u>	<u>UNIT</u>	<u>CONDITIONS</u>	<u>CATÉGORIE</u>	<u>UNITÉ</u>	<u>CONDITIONS</u>
Apartments	1	per apartment	Appartements	1 unité	par appartement
Arena	municipality		Aréna	installation municipale	
Automotive sales and service	1	per 15 employees or fraction thereof	Ventes et réparation d'automobiles	1 unité	par groupe de 15 employés ou fraction de ce nombre

Bakery	1		Boulangerie	1 unité	
Barber Shop	1		Salon de coiffure	1 unité	
Beauty Parlour	1		Salon de beauté	1 unité	
Bowling alleys	2		Salle de quilles	2 unités	
Car Wash	1	per bay	Lave-auto	1 unité	par stalle
Churches, a)Religious services only	1		Églises a) avec services religieux seulement	1 unité	
b)with social activities	2		b) avec activités sociales	2 unités	
Club, Taverns, Cabaret	2		Clubs, tavernes et cabarets	2 unités	
Dental and Doctor's Offices	1	per practitioner	Cabinets de dentiste et de médecin	1 unité	par praticien
Duplex Residences	2		Duplex résidentiels	2 unités	
Fire Station		municipality	Poste d'incendie	installation municipale	
Hotels (not including restaurants)	1	per 3 accommoda- tion units	Hôtels (restaurants non compris)	1 unité	par groupe de 3 unités d'hébergement
Laundromat	1	per 2 machines	Buanderie automatique	1 unité	par 2 machines à laver
Manufacturing Plant	1	per 15 employees or fraction thereof	Usine de fabrication	1 unité	par groupe de 15 employés ou fraction de ce nombre
Mobile Homes	1		Maison mobile	1 unité	
Motels, Cabins, Tourist Homes	1	per 3 accommoda- tion units or fraction	Motels, cabines, gîtes	1 unité	par groupe de 3 unités d'hébergement

		thereof or 1 unit per accommoda- tion if rented on a permanent basis (as an apartment)			ou fraction de ce nombre ou 1 unité par unité d'hébergement en cas de location permanente (comme un appartement)
Office Buildings	1	per 15 employees or fraction thereof	Immeuble de bureaux	1 unité	par groupe de 15 employés ou fraction de ce nombre
Restaurants	2		Restaurants	2 unités	
Retail Stores, Supermarkets, Department Stores (not including restaurants)	1	per 15 employees or fraction thereof	Magasins de vente au détail, supermarchés, grands magasins (restaurants non compris)	1 unité	par groupe de 15 employés ou fraction de ce nombre
Schools, Institutions	1	per 15 pupils and staff or fraction thereof	Écoles et établissements d'enseignement	1 unité	par groupe de 15 étudiants et employés ou fraction de ce nombre
Senior Citizens and Nursing Homes	1	per 4 résidents and staff or fraction thereof	Résidences pour personnes âgées et foyers de soins	1 unité	par groupe de 4 résidents et membres du personnel ou fraction de ce nombre
Service Station - with bays	2		Station-service -avec stalles	2 unités	
Service Stations - no bays	1		Station-service -sans stalles	1 unité	
Single Family residence	1		Résidence unifamiliale	1 unité	
Take-out restaurants, no table area	1		Restaurants- traiteurs, sans salle à manger	1 unité	

Warehouse	1	per 15 employees or fraction thereof	Entrepôt	1 unité	par groupe de 15 employés ou fraction de ce nombre
Dairy Bar	1		Bar laitier	1 unité	
Funeral Parlor	2		Salon funéraire	2 unités	
(vi) The Chief Administrative Officer shall determine which of the categories in 45 (4) (e) shall apply to a sewerage customer.			(vi) Le directeur général détermine laquelle des catégories visées à l'alinéa 45(4)e s'applique à un abonné.		
(17) The owner of a property shall be liable for all waste water system service charges due on that property, including owner occupied properties.			(17) Tout propriétaire est tenu des droits de service d'égout exigibles pour sa propriété, que celle-ci soit occupée par lui ou par un locataire.		
(18) All plumbing, pipes, fittings, vents, fixtures, and other devices for conveying and controlling sanitary wastewater which are used by a customer and are not the property of the municipality shall be of a quality which meets existing minimum standards, ie. Most recent editions of the National Building code of Canada, the National Fire Code, the National Plumbing Code, and relevant standards of the Canadian Public Works Association.			(18) La plomberie, la tuyauterie, les raccords, les événements, les accessoires et autres dispositifs destinés à acheminer et à régler les eaux usées sanitaires qui sont utilisés par un abonné et qui n'appartiennent pas à la municipalité doivent être d'une qualité répondant aux normes minimales en vigueur, c'est-à-dire la version la plus récente du Code national du bâtiment du Canada, du Code national de prévention des incendies et du Code canadien de la plomberie ainsi que les normes pertinentes de l'Association canadienne des travaux publics.		
(19) The municipality shall not be liable for any damage or injury caused or done by reason of the interruption or intermittent flow of the sewer system, including flow changes caused by maintenance repairs to the said sewer system.			(19) La municipalité se dégage de toute responsabilité à l'égard des dommages ou préjudices causés par l'interruption du réseau d'égouts ou par l'écoulement intermittent du réseau d'égouts, y compris les variations de débit causées par des travaux d'entretien au réseau.		
(20) a) When a public sewer becomes available to a property served by a private sewerage disposal system, the municipality shall order that a service connection to the sewer system be installed, and the owner of the property			(20) a) Quand un réseau d'égouts public devient accessible à un bien desservi par un réseau d'égouts privé, la municipalité ordonne l'installation d'un raccordement de service au réseau d'égouts et le propriétaire du bien-fonds		

shall forthwith install such service connection within the time specified by the municipality in its written notice.	se conforme à l'ordre de la municipalité dans les délais fixés dans son avis écrit.
b) Upon completion of the service connection and approval thereof by the municipality, the owner shall cause any septic tank, cesspool, privy or private sewerage disposal system on the property to be abandoned and filled with suitable material.	b) Une fois les travaux de raccordement terminés et approuvés par la municipalité, le propriétaire fait abandonner la fosse septique, la fosse d'aisance, les cabinets ou le réseau d'égouts privé situés sur le bien-fonds et les fait combler au moyen d'un matériau approprié.
c) Where the owner of the property fails to remove or close up any cesspool, septic tank, privy or other private sewerage disposal system on his property as required by this by-law after notice having been given by the municipality, the municipality may cause to be done all work necessary for compliance with the notice, and the cost thereof shall be recoverable from the owner.	c) Lorsque le propriétaire omet d'enlever ou de fermer une fosse d'aisance, une fosse septique, des cabinets ou tous autres réseaux d'égouts privés situés sur le bien-fonds conformément au présent arrêté après en avoir reçu l'avis de la municipalité, cette dernière peut faire effectuer tous les travaux nécessaires au respect de l'avis et s'en faire rembourser le coût par le propriétaire.
(21) a) The owner of a property shall be liable for all repairs, cost of materials including labour and any other expense necessarily incurred to replace or install sewer branch from owner's property line.	(21)a) Le propriétaire est tenu des réparations et du coût des matériaux, y compris la main-d'œuvre et les autres dépenses nécessaires engagées à l'occasion du remplacement ou de l'installation d'un branchement d'égout à partir de la limite de son bien-fonds.
b) The owner of a property shall be liable for the installation of the sewer branch between the owner's property line and the sewer main line.	b) Le propriétaire est responsable de l'installation du branchement d'égout entre la limite de son bien-fonds et l'égout collecteur.
c) Where the municipality is called to clear or repair a branch sewer to a property, the property owner may be billed for the cost of the municipality's equipment and personnel.	c) La municipalité étant appelée à désobstruer ou à réparer un égout secondaire desservant un bien-fonds peut facturer au propriétaire le coût de son matériel et de son personnel.
d) Where a property owner has contracted with a plumber or contractor to clear or repair a branch sewer to the property and it is proved that the damage was not caused by the	d) Lorsqu'un propriétaire foncier a conclu avec un plombier ou un entrepreneur un contrat afin de désobstruer ou de réparer un égout secondaire qui dessert son bien-fonds et

property owner and is on municipal property, the Chief Administrative Officer may:	qu'il est prouvé que l'égout était obstrué ou endommagé dans le périmètre des terrains municipaux sans que le propriétaire en soit responsable, le directeur général peut :
(i) Authorize the reimbursement of the property owner forthwith for all or a portion of the invoiced costs, not to include damages; or	(i) autoriser sans délai le remboursement intégral ou partiel au propriétaire de ces coûts sur présentation de factures, les dommages-intérêts étant exceptés;
(ii) Refer the case to the Town Council for the determination of whether or not, and to what extent, the property owner shall be reimbursed.	(ii) déférer le dossier au conseil municipal, qui décidera si le propriétaire a droit à un remboursement et, le cas échéant, le montant du remboursement auquel il a droit.
(22) a) It shall be a requirement of the owner of any building to install and maintain a CSA approved back-water valve in the sanitary sewerage conduit leading from the owner's premises and connected to the municipal sewerage system.	(22)a) Tout propriétaire d'un bâtiment doit installer et entretenir une soupape de retenue homologuée CSA sur le branchement d'égout sanitaire menant à sa propriété et raccordé au réseau d'égouts municipal.
Storm Sewer System	Réseau d'égouts pluviaux
7. (1) No person shall discharge, cause to be discharged, or continue to discharge, any sanitary wastewater, contents of a septic tank, flammable, hazardous, toxic, or damaging substance into any branch storm sewer or storm sewer system.	7.(1) Il est interdit de déverser, de faire déverser ou de continuer de déverser des eaux usées sanitaires, le contenu d'une fosse septique ou des substances inflammables, dangereuses, toxiques ou nocives dans un égout pluvial secondaire ou dans un réseau d'égouts pluviaux.
(2) No person shall discharge, cause to be discharged, or continue to discharge any cooling water or unpolluted industrial water into any branch storm sewer or storm sewer system without the written authorization of the Chief Administrative Officer.	(2) Il est interdit de déverser, de faire déverser ou de continuer de déverser de l'eau de refroidissement ou des eaux industrielles non polluées dans un égout pluvial secondaire ou dans un réseau d'égouts pluviaux sans l'autorisation écrite du directeur général.
(3) A branch storm sewer shall:	(3) Un égout pluvial secondaire :

a) be constructed only of the material;	a) est construit exclusivement au moyen des matériaux qu'indique le directeur général;
b) be of the dimensions and the specifications, and	b) a les dimensions et répond aux spécifications du directeur général;
c) be laid at the grade and in the manner directed by the Chief Administrative Officer.	c) est posé au niveau et de la façon qu'ordonne le directeur général.
(4) No person shall make or cause to be made an extension or addition to the storm sewer system without the authorization of the Chief Administrative Officer.	(4) Il est interdit de prolonger ou d'étendre ou de faire prolonger ou étendre le réseau d'égouts pluviaux sans l'autorisation du directeur général.
(5) Storm sewer mains and branch storm sewers shall be placed at sufficient depth within the ground or otherwise sufficiently secured to assure that they can receive storm water, surface water, ground water, roof runoff, subsurface drainage, and foundation drains from adjacent building, existing or otherwise, and to assure that they are adequately protected from frost and traffic under normal conditions to the satisfaction of the Chief Administrative Officer.	(5) Les égouts pluviaux collecteurs et les égouts pluviaux secondaires sont enterrés à une profondeur telle et avec une protection suffisante pour garantir qu'ils sont en mesure de collecter les eaux pluviales, les eaux de ruissellement, les eaux souterraines, les eaux de ruissellement des toits et les eaux d'évacuation de sous-sol et de fondation qui s'écoulent à partir des bâtiments voisins existants ou éventuels ou garantir qu'ils sont à l'abri du gel et de la circulation dans des conditions normales, de l'avis du directeur général.
(6) No person shall make an opening, trench or excavation, construct or replace a branch storm sewer and connect it with a storm sewer main, before:	(6) Il est interdit de creuser une ouverture, une tranchée ou une excavation, de construire ou de remplacer un égout pluvial secondaire ou de le raccorder à un égout pluvial collecteur avant :
a) filing an application for a branch storm sewer in prescribed form with the Chief Administrative Officer; and	a) d'avoir déposé auprès du directeur général une demande d'installation d'égout pluvial secondaire au moyen de la formule prescrite.
(7) a) No person shall make any opening or excavation in any street in the Town of Richibucto for the purpose of entering any sewer without placing and maintaining a secure fence or barrier around such opening and adequately lighting the same during the night time.	(7) a) Il est interdit de creuser une ouverture ou une excavation dans une rue de la municipalité de Richibucto en vue de pénétrer dans un égout sans placer et maintenir une clôture ou une barrière solide autour du chantier et l'éclairer suffisamment pendant la nuit.

<p>b) The Chief Administrative Officer may at any time order and direct the manner in which such here-in-before mentioned fence or barrier may be placed or maintained or lighted, and it shall be the duty of any person making any such opening or excavation to carry out such order in accordance with the direction of said Chief Administrative Officer.</p>	<p>b) Le directeur général peut à tout moment ordonner et prescrire la façon dont la clôture ou la barrière mentionnée ci-dessus doit être placée, maintenue ou éclairée, et quiconque creuse une telle ouverture ou excavation est tenu d'exécuter l'ordre du directeur général en respectant ses directives.</p>
<p>c) All excavation, trenching and any other installation work shall be made in full accordance with the Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act of New Brunswick, latest revision, and its regulations.</p>	<p>c) Les excavations, tranchées et autres travaux d'aménagement sont réalisés en respectant intégralement la <i>Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail</i> du Nouveau-Brunswick, ensemble ses modifications, et ses règlements d'application.</p>
<p>d) Connections to the storm sewer system made by private contractor under supervision and approval of the Chief Administrative Officer, will be subject to an administrative hook-up charge, as determined by Council, from time to time.</p>	<p>d) Des frais de raccordement que le conseil détermine au besoin s'appliquent aux raccordements au réseau d'égouts pluviaux effectués par un entrepreneur supervisé et approuvé par le directeur général.</p>
<p>(8) No person shall make an entrance to any storm sewer without installing therein to the satisfaction of the Chief Administrative Officer a back water valve to prevent back up from the storm sewer system.</p>	<p>(8) Il est interdit d'aménager une entrée d'égout pluvial sans y installer, d'une manière jugée satisfaisante par le directeur général, une soupape de retenue pour empêcher un refoulement des eaux du réseau d'égouts pluviaux.</p>
<p>(9) a) A storm sewer system proposed by a developer shall not be constructed until plans and specifications, prepared by an Engineer licensed to practice in the Province of New Brunswick, have been approved by the Chief Administrative Officer.</p>	<p>(9) a) Un réseau d'égouts pluviaux proposé par un promoteur ne peut être construit avant que le directeur général n'en ait approuvé les plans et devis préparés par un ingénieur autorisé à pratiquer dans la province du Nouveau-Brunswick.</p>
<p>b) Where the storm sewer mains of the subdivision are to discharge into an existing storm sewer main of the municipality, connections shall be made only at such points as are approved in writing by the</p>	<p>b) Lorsque les égouts pluviaux collecteurs du lotissement doivent se déverser dans un égout pluvial collecteur existant de la municipalité, les raccordements ne doivent être faits qu'aux endroits approuvés par écrit par</p>

municipality.	la municipalit�.
c) If the connection to the existing storm sewer main does not occur at an existing manhole, the developer shall be required to install a suitable manhole. The developer shall be responsible for the entire cost of the connection, including road repairs and repair to the existing sewer as required by the municipality.	c) Si le raccordement � l'�gout pluvial collecteur existant ne se fait pas au niveau d'un trou d'homme existant, le promoteur doit installer un trou d'homme appropri� et il est tenu de tous les frais du raccordement, notamment des r�parations des routes et des r�parations des �gouts existants qu'exige la municipalit�.
d) After completion of the service installation, the subdivider shall apply to the municipality for completion approval of the subdivision. The municipality may require the subdivider to submit copies of the results of all tests on the storm sewer system. At that time, a reproducible copy of the results of all tests on the storm sewer system, copies of the detailed as-built plans showing all services, pipe sizes, grades, catch basins, related appurtenances, and service connection shall be provided to the municipality by the developer.	d) Une fois les installations de service termin�es, le promoteur demande � la municipalit� d'approuver l'ex�cution des travaux du lotissement. La municipalit� peut exiger de lui qu'il pr�sente des copies des r�sultats de toutes les �preuves auxquelles le r�seau d'�gouts pluviaux a �t� soumis. � cette date, il fournit � la municipalit� un exemplaire copiable des r�sultats de toutes les �preuves auxquelles le r�seau d'�gouts pluviaux a �t� soumis, des exemplaires des plans d�taill�s de r�colement indiquant l'int�gralit� des services, des dimensions des canalisations, des niveaux, des puisards, des d�pendances et des raccordements de service.
e) Upon receiving completion approval from the municipality, the developer shall guarantee all work carried out within the subdivision for the next twelve months.	e) La municipalit� ayant approuv� l'ach�vement des travaux, le promoteur garantit tous les travaux effectu�s dans le lotissement pendant les douze mois suivants.
f) The storm sewer system within the public right-of-way and easements as required shall become the property of the municipality upon issuance of the completion certificate.	f) Les parties du r�seau d'�gouts pluviaux situ�es dans les emprises et les servitudes publiques deviennent la propri�t� de la municipalit� d�s la d�livrance du certificat d'ach�vement des travaux.

<p>(10) The owner of any premises, before receiving a storm sewer connection, or before a storm sewer service pipe is renewed, shall file an application for a storm sewer permit with the Chief Administrative Officer.</p>	<p>(10) Tout propriétaire dépose auprès du directeur général une demande de permis d'égout pluvial secondaire avant d'être raccordé à l'égout pluvial ou de remplacer un branchement d'égout pluvial général.</p>
<p>(11) All plumbing, pipes, fittings, vents, fixtures, and other devices for conveying controlling storm water and drainage which are used by a customer and are not the property of the municipality shall be of a quality and installed in a manner satisfactory to the municipality, as per the following standards: Most recent editions of the National Building Code of Canada, the National Fire Code, the National Plumbing Code, and relevant standards of the Canadian Public Works Association.</p>	<p>(11) La plomberie, la tuyauterie, les raccords, les événements, les accessoires et autres dispositifs destinés à acheminer et à régler les eaux pluviales et les eaux de ruissellement qui sont utilisés par un abonné et qui n'appartiennent pas à la municipalité doivent être d'une qualité jugée satisfaisante par la municipalité et installés d'une manière jugée satisfaisante par elle, selon les normes suivantes : la dernière édition du Code national du bâtiment du Canada, du Code national de prévention des incendies et du Code canadien de la plomberie ainsi que les normes pertinentes de l'Association canadienne des travaux publics.</p>
<p>(12) The municipality shall not be liable for any damage or injury caused or done by reason of the interruption or intermittent flow of the storm sewer system, including flow changes caused by maintenance repairs to the said sewer system.</p>	<p>(12) La municipalité se dégage de toute responsabilité à l'égard des dommages ou préjudices causés par l'interruption du service d'égout pluvial ou l'écoulement intermittent du réseau d'égouts pluviaux, y compris les variations de débit causées par des travaux d'entretien sur le réseau.</p>
<p>(13) No person shall allow any material or debris to be placed on public or private property in such a way that it causes runoff to the storm sewer system to be delayed, interrupted, or prevented or to allow this material or debris to be carried into the storm sewer.</p>	<p>(13) Il est interdit de permettre que soient placés sur une propriété publique ou privée des matériaux ou des débris de façon à retarder, à interrompre ou à empêcher l'écoulement des eaux dans le réseau d'égouts pluviaux ou de laisser des matériaux ou débris être emportés par le réseau d'égouts pluviaux.</p>
<p>General Provisions</p>	<p>Dispositions générales</p>
<p>8. (1) The Chief Administrative Officer, or any person authorized by him, may at any reasonable hour enter any premises, in the execution of his responsibilities with regards to the sewerage systems and to examine and read water meters.</p>	<p>8. (1) Le directeur général ou toute personne qu'il a autorisée peut pénétrer à toute heure raisonnable dans tous lieux dans l'exercice de ses fonctions à l'égard des réseaux d'égouts et pour examiner et relever les compteurs d'eau.</p>

<p>(2) The Chief Administrative Officer may discontinue the water supply to any premises:</p>	<p>(2) Le directeur général peut interrompre l'alimentation en eau :</p>
<p>a) where the Chief Administrative Officer or a person authorized by him is refused entry into the premises;</p>	<p>a) de tous lieux auxquels lui-même ou la personne qu'il a autorisée s'est vu refuser l'accès;</p>
<p>b) during the construction or repair of the water or sewerage systems or both; and</p>	<p>b) pendant la construction ou la réparation du réseau d'eau ou d'égouts, ou des deux réseaux;</p>
<p>c) while a fire is in progress in the municipality.</p>	<p>c) pendant un incendie dans les limites de la municipalité;</p>
<p>d) a violation of this by-law including non-payment of rates.</p>	<p>d) pour une infraction au présent arrêté, y compris le non-paiement des taxes.</p>
<p>e) The chief administrative officer, may collect arrears, by action, by distress or in the same manner as municipal taxes are collected.</p>	<p>e) Le directeur général peut recouvrer les comptes en souffrance par voie d'action en justice, par saisie ou de la même façon que les taxes municipales.</p>
<p>(3) Where a water and/or sewer system is made available by the municipality in any area of the municipality, the owner of premises using same and situate upon land abutting a street or public place where there is a water main or sewer main, shall install in the premises connections with the water and sewer mains and any apparatus and appliances required to ensure the proper sanitary conditions of the premises to the satisfaction of the Chief Administrative Officer.</p>	<p>(3) Lorsque la municipalité installe un réseau d'eau et/ou un réseau d'égouts dans un secteur quelconque, le propriétaire de locaux desservis par ces réseaux et situés sur des terrains attenants à une rue ou à un lieu public où est installé un égout collecteur ou une conduite d'eau principale raccorde ses locaux à l'égout collecteur et à la conduite d'eau principale et installe tous appareils et dispositifs nécessaires afin d'assurer le bon état sanitaire des locaux d'une manière jugée satisfaisante par le directeur général.</p>
<p>(4) a) Water and Sanitary Sewer user charges, are payable by all owners of buildings abutting such services and having plumbing whether such building is connected to such systems or not. The owner of property where the residential or commercial building is located more than 150 feet from the Town property line is not required to be connected to the Town's water and</p>	<p>(4) a) Les propriétaires de bâtiments comportant de la plomberie et situés sur des bien-fonds longeant les réseaux d'eau et d'égouts sanitaires sont tenus de payer les frais de service d'eau et d'égouts sanitaires, que leurs bien-fonds soient raccordés ou non aux réseaux. Le propriétaire d'un bâtiment résidentiel ou commercial situé à plus de cent cinquante pieds de l'alignement n'est</p>

sanitary sewer systems and is not liable for water and sanitary sewer rates and charges imposed by this by-law.	pas tenu de se raccorder aux réseaux d'eau et d'égouts sanitaires ni de payer les frais de service et les taxes prévus au présent arrêté.
b) The owner of a commercial building standing on land which abuts a watermain or sanitary sewer main who does not connect to such services, shall be charged at the minimum rates.	b) Le propriétaire d'un bâtiment commercial situé sur un bien-fonds longeant une conduite d'eau principale ou un égout sanitaire collecteur et qui n'est pas raccordé aux réseaux d'eau et d'égouts sanitaires est tenu de payer la redevance minimale.
(5) Upon the passing of this By-Law; By-Laws 71-2, 71-3, 73-1, 74-2, 77-2, 87-1, 95-2 and 95-6 are hereby repealed.	(5) Dès l'adoption du présent arrêté, les arrêtés 71-2, 71-3, 73-1, 74-2, 77-2, 87-1, 95-2 et 95-6 sont abrogés.
(6) This By-Law comes into force on the date of final passing.	(6) Le présent arrêté entre en vigueur le jour de son adoption définitive.
(7) This agreement is to be read with all changes of gender and numbers required by the context.	(7) Les genres et nombres du présent arrêté changent selon le contexte.
First reading: Septembre 21st 2004	Première lecture : 21 septembre 2004.
Second reading: Septembre 21st 2004	Deuxième lecture : 21 septembre 2004.
Third reading: Novembre 16th, 2004	Troisième lecture : 16 novembre 2004.

MAYOR / MAIRE

CLERK / SECRÉTAIRE MUNICIPAL